

**Projet de réaménagement de la rue de la République à Vaulx-en-Velin**  
**Réunion de restitution de la concertation publique**  
**25 avril 2018 - École de Grandclément à Vaulx-en-Velin**

---

**Intervenants :**

- Élus : **Hélène GEOFFROY**, Maire de Vaulx-en-Velin et vice-présidente de la Métropole de Lyon  
**Pierre ABADIE**, vice-président de la Métropole de Lyon
- Techniciens : **Delphine LAFORGE**, Chef de projet Développement urbain et cadre de vie Direction de la Maîtrise d'ouvrage urbaine
- Opérateurs : **Gilles NUSSBAUMER**, Folia Urbanisme Paysage
- Animation : **Jonas FROSSARD** et **Laetitia DE ANGELIS**, association Arènes

**Introduction de la réunion**

---

**Hélène GEOFFROY**, Maire de Vaulx-en-Velin, introduit la réunion de restitution en remerciant en premier lieu les habitants et les participants qui se sont investis durant la démarche et tout au long des ateliers de concertation. Elle affirme dès le démarrage qu'elle a été très attentive aux propositions qui ont émergé et annonce qu'elles seront prises en compte dans le projet d'aménagement final.

Elle présente M. **Jacques ARCHER** adjoint au quartier à Vaulx-en-Velin, M. **Stéphane GOMEZ**, délégué à la politique de la ville, à l'urbanisme, aux déplacements urbains, aux grandes écoles et à l'économie, et de **Muriel LECERF**, déléguée aux travaux, aux marchés publics, à la proximité et à l'embellissement de la ville, qui ont eux aussi pu observer et participer aux temps de concertation.

**Pierre ABADIE** relaie Mme la Maire et exprime sa satisfaction de voir ce projet d'aménagement de la rue de la République voir le jour. Projet ancien qui aujourd'hui se concrétise et ce avec la prise en compte de la parole des habitants et des usagers.

Rappel des intentions du projet de réaménagement de la rue de la République exprimées lors de la réunion de lancement :

- Pas de démolitions d'habitations ;
  - Le Village de Vaulx-en-Velin doit garder son identité de cœur de village ;
  - Une contrainte forte : l'enveloppe budgétaire financée à la fois par le Grand Lyon et la Ville de Vaulx-en-Velin ;
  - Le besoin indispensable de recueillir les besoins et les attentes de la population, une population qui a fortement augmentée depuis ces dernières années.
-

## Déroulé de la réunion

---

- Exposé de la démarche de concertation et des éléments qui en sont ressortis (Arènes - diaporama)
- Présentation du projet de réaménagement et des modifications opérées suite à la concertation (Folia Urbanisme Paysage - diaporama)
- Temps d'échanges long avec les participants
- Clôture de la réunion

## Les points soulevés durant le temps d'échanges

---

- *Quels sont les moyens d'empêcher les stationnements sauvages place de l'église et rue Chapuis ?*
  - **Réponse de Gilles NUSSBAUMER (Folia) :**

Il peut y avoir deux alternatives, mettre en place un dispositif anti-stationnement ou laisser vivre l'espace public aménagé et adapter l'aménagement en fonction des nouveaux usages, avec l'impératif de garantir les déplacements spécifiques des piétons, des vélos en double sens et des véhicules. La salle souhaite très majoritairement un dispositif clair qui empêche le stationnement. Folia rassure les participants sur le débouché de la rue Chapuis, actuellement dangereux, qui sera traité et pour lequel sera proposé une solution qui diminuera cette dangerosité.
  - **Remarque de M. ABADIE :**

Le mobilier urbain comme des poteaux ou autres obstacles imposants sont de moins en moins utilisés, en raison de la prise en compte dans l'espace public des personnes handicapées, notamment des non ou mal-voyants.
- *Le projet de Folia place Boissier montre un muret qui pourrait être aussi une assise le long de la rue de la République, question est posée si ce muret va rester dans le projet final ?*
  - **Réponse Folia :**

Ce muret est proposé dans le projet comme à la fois une assise qui permet le repos et un moyen de sécuriser la place Boissier pour les jeunes enfants. Ce point a été évoqué durant la concertation et Folia a retranscrit ce besoin en intégrant un mobilier urbain qui remplit plusieurs fonctions.

Toutefois, Folia propose que le muret puisse être accolé à des espaces verts qui formaliseraient une limite pour les enfants et donc sécuriseraient la place.
- *Les marronniers seront-ils gardés allée des Marronniers ?*
  - **Réponse Grand Lyon :**

Le Grand Lyon a réalisé un diagnostic sur la valeur paysagère des arbres dans l'espace public qui a qualifié ces marronniers de patrimoniaux, ils seront donc préservés.
- *Concernant le déplacement des arrêts de bus en face à face au niveau de la place Boissier et de Grand Frais : ce déplacement est confirmé.*

- *Demande que les végétaux qui seront plantés dans l'espace public ne soient pas trop consommateurs d'eau : il est confirmé que les espèces végétales qui seront proposées seront adaptées à une consommation réduite de l'eau.* Le but est de mettre en œuvre des espèces ne nécessitant pas d'arrosage (hormis les premières années pour une bonne prise).
- Demande de précisions sur les aménagements des stationnements sur le linéaire.
  - **Réponse Folia :**  
Des places pour les convoyeurs de fonds sont prévues.  
Des places PMR vont être créées, soit 1 place PMR pour 50 places. Un habitant souhaiterait une place de dépôt à proximité de l'école Grandclément, ce qui n'est pas prévu dans le projet. **M. ABADIE rappelle** qu'il y a une réflexion à mener mais il s'agit d'un sujet complexe et « qu'il faut trouver un juste équilibre, tout en ne pouvant pas satisfaire tout le monde. »
  - **Intervention de Mme la Maire :** elle rappelle que les dépose-minute à Vaulx-en-Velin ne fonctionnent pas. Elle propose, lors de l'AVP, d'organiser une réunion qui abordera plus précisément ce sujet.
- Le Directeur de Grandclément souhaite que la sécurité des élèves soit prise en compte dans le projet et demande des précisions sur les moyens de sécurisation des passages piétons et des accès au parking derrière la bibliothèque.
  - **Réponse Folia :**  
La rue de la République devant l'esplanade de Verdun va être réduite et la vitesse va être limitée par l'installation de plateaux au niveau des deux carrefours, avant et après les écoles. Les bus 7 et 37 vont prochainement devenir des bus articulés, pour lesquels les plateaux seront adaptés.  
  
Par ailleurs, les poches de stationnement actuelles en épi côté école Grandclément n'existeront plus. Il s'agira de proposer un stationnement en créneau (sécurisant les sorties des véhicules) et de mettre en place des aménagements évitant au maximum le stationnement sauvage.
- Question sur l'installation de la vidéosurveillance dans le quartier.
  - **Intervention de Mme la Maire :** elle annonce la mise en place d'un dispositif de 80 caméras de surveillance (dont 30 déjà installées) rattachées à un local de vision urbaine. Ce dernier sera en lien avec la police nationale à partir d'octobre 2018. Sur ces 80 caméras, un certain nombre est destiné au village de Vaulx en Velin.
- Une habitante soulève le besoin d'un éclairage public fort pour éviter le stationnement de groupes de personnes la nuit.
  - **Réponse Folia :**  
Concernant l'éclairage, il est réfléchi à un éclairage fonctionnel et de sécurité avec une température de lumière agréable pour les passants et riverains.  
  
L'éclairage des éléments patrimoniaux est aussi réfléchi pour apporter une réelle mise en valeur du patrimoine architectural et paysager du secteur de la rue de la République, mais aussi pour apporter un éclairage urbain doux et un sentiment de sécurité.

- Une habitante exprime le souhait, au nom des séniors, d'un kiosque à musique sur la place Boissier.
  - **Intervention de Mme la Maire :** Mme la Maire répond positivement au projet d'installer un kiosque mais pas sur la place Boissier et rappelle que cet aménagement a un coût élevé pour la commune.
  
- Concernant le projet d'installer une fontaine sur la place Boissier, **Mme la Maire exprime un avis plutôt favorable** mais il y a besoin d'un temps d'étude complémentaire (forme, dimension, fonctionnement, entretien, coût...). Si suite à cette étude, l'installation est très coûteuse, Mme la Maire propose d'organiser une réunion avec les habitants afin de présenter les points forts et les points faibles et de procéder à un débat pour valider ou non l'opportunité de l'installation d'une fontaine.
  
- Une habitante précise qu'il y a une fontaine dans le parc du château dont elle déplore qu'il soit peu fréquenté.
  - **Intervention de Mme la Maire :** elle souhaite une étude de mise en valeur du château pour qu'il soit réintégré au tissu urbain et qu'il soit plus ouvert sur son environnement. Elle ajoute que la ville réalisera des préemptions si nécessaire pour retravailler le centre bourg et notamment redynamiser l'activité commerciale de la rue de la République.
  
- Il est noté par une habitante qu'il y a toujours besoin que l'allée des Marronniers reste accessible aux pompiers et à la livraison de fuel.
  - **Réponse Folia :**  
Il est confirmé que les riverains pourront toujours emprunter l'allée des Marronniers et l'accès restera ouvert pour les interventions d'urgence et les livraisons.
  
- Il est demandé que derrière le cimetière soit aménagé une ou deux places.
  - **Réponse Folia :**  
Il existera une zone de stationnement sur la place de l'église, côté Est et un itinéraire pour les piétons sera ouvert derrière l'église, depuis la rue de la République vers le cimetière. Il est affirmé qu'il n'y aura pas de places de stationnement côté Nord de l'église.

## Clôture de la réunion

---

Mme la Maire remercie les participants et clôture la réunion.